

Objectifs de la formation

- ↪ Connaître le cadre législatif de la prévention des risques professionnels
- ↪ Être capable de formaliser dans un document les résultats de l'évaluation des risques professionnels
- ↪ Mettre en place un plan d'action pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés

Public concerné

Toute personne ayant en charge la gestion des risques. Responsable et animateur santé-sécurité, préventeur, responsable hygiène/sécurité, membre du CSE, Manager, Chef d'entreprise.

Prérequis

Aucun.

Contenu et séquences

Situer son rôle en Santé et Sécurité au Travail - partie 1

- ✓ Salarié compétent en santé et sécurité au travail
- ✓ Sources juridiques
- ✓ Les responsabilités situer son rôle
- ✓ Rôle, missions et limites
- ✓ Quiz validation fin de séquence

Situer le rôle du préventeur en Santé et Sécurité au Travail - partie 2

- ✓ Les 9 principes de la prévention
- ✓ Les statistiques de la prévention en France
- ✓ Définir le danger et le risque
- ✓ Le mécanisme d'apparition du dommage
- ✓ Analyse d'une situation de travail
- ✓ Statistiques en France et en Europe
- ✓ Quiz validation fin de séquence

La responsabilité de l'employeur, du préventeur S&ST, du manager au niveau de la loi

- ✓ Témoignages et analyse d'un avocat
- ✓ Quiz validation fin de séquence

Rôles et Missions du préventeur

- ✓ Rôles et Missions du Préventeur
- ✓ Le CSE est la Sécurité au Travail
- ✓ Quiz validation fin de séquence

La Prévention Généralité

- ✓ La Prévention Généralité
- ✓ Les acteurs de la prévention
- ✓ Sensibilisation à la Sécurité au Travail

- ✓ Les interlocuteurs en prévention des Risques Professionnels
- ✓ Quiz validation fin de séquence

Les documents obligatoires et réglementaires

- ✓ Les documents obligatoires et réglementaires
- ✓ Les registres obligatoires et réglementaires
- ✓ Les obligations d'affichage
- ✓ Incendie sur le lieu de travail
- ✓ Le permis de feu
- ✓ Quiz validation fin de séquence

Analyse des accidents du travail

- ✓ Analyse des accidents du travail
- ✓ Analyse d'une situation d'accidents du travail
- ✓ La déclaration de la Maladie Professionnelle
- ✓ Le recueil des faits
- ✓ L'arbre des causes
- ✓ Quiz validation fin de séquence

Analyse des risques

- ✓ Analyse des risques
- ✓ Évaluation des Risques Professionnel
- ✓ Les Risques Psychosociaux
- ✓ Quiz validation fin de séquence

Analyse des postes de travail / Document Unique

- ✓ Analyse des postes de travail
- ✓ Document Unique démarche et réglementation
- ✓ Quiz validation fin de séquence

Travaux pratiques

- ✓ Chasse aux Risques
- ✓ Arbres des Causes
- ✓ Situation de travail à risque
- ✓ Élaborer d'une partie DUER
- ✓ Élaboration d'une partie d'un plan d'action

Méthodologie pour la mise en œuvre de la DUER avec les outils adaptés (fichier Excel)

Synthèse, évaluation et conclusion

- Bilan oral
- Questionnaire d'évaluation
- Fiche de satisfaction

Modalités techniques et pédagogiques

Jasmin Conseil ----- Tél. : 06 74 30 33 36 ----- email : contact@jasmin-conseil.fr
Siège social : 68 chaussée de l'avant pays 62170 Saint Josse----- SIRET : 809 032 907 00028 ----- NAF : 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 59 09060 59.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

**Formation à la rédaction du Document
Unique d'Évaluation des Risques**

Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires.

Apports théoriques, synthèses, exercices pratiques, mises en situation.

Documents remis : support de présentation, guides pratiques, vidéo, exemples de DUER.

Intervenant : Mathieu FLIPO , Coach certifié RNCP Niveau II, diplômé de l'E.S.G.I., membre de l'EMCC. Dirigeant de JASMIN-CONSEIL. **Auditeur et rédacteur Document Unique** certifié par SPF conseil. Information et CV sur www.jasmin-conseil.fr et www.mathieufliipoaching.fr

Suivi et évaluation**Déroulement**

Questionnaire d'évaluation en fin de stage (type QCM)

Durée : 14 heures

Fiche de satisfaction à chaud

Dates & horaires :

Fiche de satisfaction à six mois

- Inter-entreprise : Non
- Intra-entreprise : à définir ensemble

Sanction visée : Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

Matériel nécessaire pour suivre la formation : Non

Délais moyens pour accéder à la formation : Inscription au plus tard 1 mois avant le démarrage de l'action.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui.

Tarifs : 1 400 € HT, soit 1 680 € TTC pour 2 à 4 personnes

À la suite de la formation, le DUER de l'entreprise sera en partie réalisé (pour les entreprises de moins de 20 salariés).